

Livret européen pour des

Productions Vertes



GREEN
DIALOGUE
AUDIOVISUAL

Table des matières

1. Introduction	3
1.1 Le projet	4
2. Base politique.....	6
2.1 Le Pacte vert pour l'Europe.....	7
2.2 Écologisation de l'industrie audiovisuelle	9
3. Implications pratiques pour l'industrie audiovisuelle.....	12
3.1 Les quatre R	14
3.2 Gérer la durabilité environnementale dans les productions audiovisuelles.....	15
Les éléments d'un plan de gestion de la durabilité environnementale.....	16
3.3 Pratiques clés pour la durabilité environnementale dans l'industrie audiovisuelle.....	20
STUDIOS ET BUREAUX	20
TRANSPORT, DÉPLACEMENTS et HÉBERGEMENT	21
ÉNERGIE.....	24
GRIP	26
CONSTRUCTION DES DÉCORS et EFFETS SPÉCIAUX.....	27
DÉPARTEMENTS ARTISTIQUES: costumes, maquillage, coiffure	29
LIEUX.....	31
ALIMENTATION ET RESTAURATION	33
PROPRETÉ ET DÉCHETS.....	34
COMMUNICATION.....	35
4. Outils à disposition.....	36
Plateformes.....	37
Lignes directrices.....	37
Calculateurs de carbone.....	38
Certifications.....	38
Formation.....	39
Autres ressources	39
Services de conseil et production verte	39
Compensation du carbone	40
5. Crédits.....	42

1 Introduction

Cette brochure est le résultat d'un projet né dans le cadre du dialogue social européen dans le secteur audiovisuel. Le dialogue social européen recouvre des débats, des consultations, des négociations et des actions communes associant des organisations représentant les deux côtés de l'industrie (employeurs et salariés). Il se présente sous deux formes principales: un dialogue tripartite impliquant les autorités publiques et un dialogue bipartite entre les organisations européennes d'employeurs et de travailleurs. IL se déroule au niveau interprofessionnel et au sein des comités de dialogue social sectoriel.

Un soutien financier est apporté aux projets transnationaux menés par les partenaires sociaux et d'autres acteurs des relations industrielles à travers les lignes budgétaires du dialogue social. Ce soutien est également fourni par le Fonds social européen (FSE) pour le renforcement des capacités des organisations de partenaires sociaux au niveau national.

Le secteur audiovisuel de l'UE (radiodiffusion publique et commerciale, télévision et production cinématographique indépendantes) emploie environ 700 000 personnes dans plus de 130 000 entreprises.

Ces travailleurs et employeurs sont représentés dans l'UE par des organisations qui ont participé au processus de rédaction de ce livret.

Conformément aux priorités du Comité de dialogue social européen dans le secteur audiovisuel, ce livret est le résultat de la volonté commune des partenaires sociaux, employeurs et salariés, d'œuvrer en faveur d'une industrie audiovisuelle plus durable sur le plan environnemental. Les informations contenues dans cette publication sont le résultat d'une cartographie à l'échelle de l'UE des pratiques écologiquement durables déjà en cours dans l'écosystème audiovisuel européen. L'objectif de ce livret n'est pas de proposer une méthodologie unique pour gérer les aspects de durabilité dans les productions cinématographiques et télévisuelles, mais plutôt de mettre en évidence les points clés pour réduire l'impact environnemental

conformément aux pratiques établies identifiées dans l'industrie audiovisuelle qui répondent aux objectifs du Pacte vert pour L'Europe, faisant de celle-ci le premier continent neutre en carbone d'ici 2050 (les détails du Pacte vert sont expliqués au chapitre 2.1 de cette brochure).

1.1. Le projet

Ce livret a été élaboré dans le cadre du projet financé par l'UE *Renforcer les capacités des partenaires sociaux à relever les défis de la durabilité environnementale dans les productions cinématographiques et télévisuelles* dans le but de faciliter l'adoption de pratiques de travail écologiquement durables dans les productions audiovisuelles européennes, conformément aux objectifs du Pacte vert pour l'Europe, qui souligne l'importance d'un dialogue social actif en vue d'anticiper et de gérer efficacement les défis environnementaux. Les organisations impliquées dans le projet représentaient les travailleurs via **UNI Europa/EURO-MEI**, secteur des médias, du divertissement et des arts, la **FIA**, Fédération internationale des acteurs et la **FIM**, Fédération internationale des musiciens, et représentaient les employeurs via la **CEPI**, Association européenne de la production audiovisuelle, l'**UER**, Union européenne de radio-télévision et la **FIAPF**, Fédération internationale des associations de producteurs de films. Ces organisations sont reconnues comme partenaires du dialogue social européen, car elles sont organisées à l'échelle de l'UE et participent aux concertations et aux négociations d'accords. En outre, elles représentent une grande partie des États membres de l'UE, tandis que leurs membres nationaux sont reconnus comme partenaires sociaux dans leurs pays respectifs. Depuis 2006, l'agence européenne chargée d'étudier les conditions de vie et de travail, Eurofound, réalise des études de représentativité.

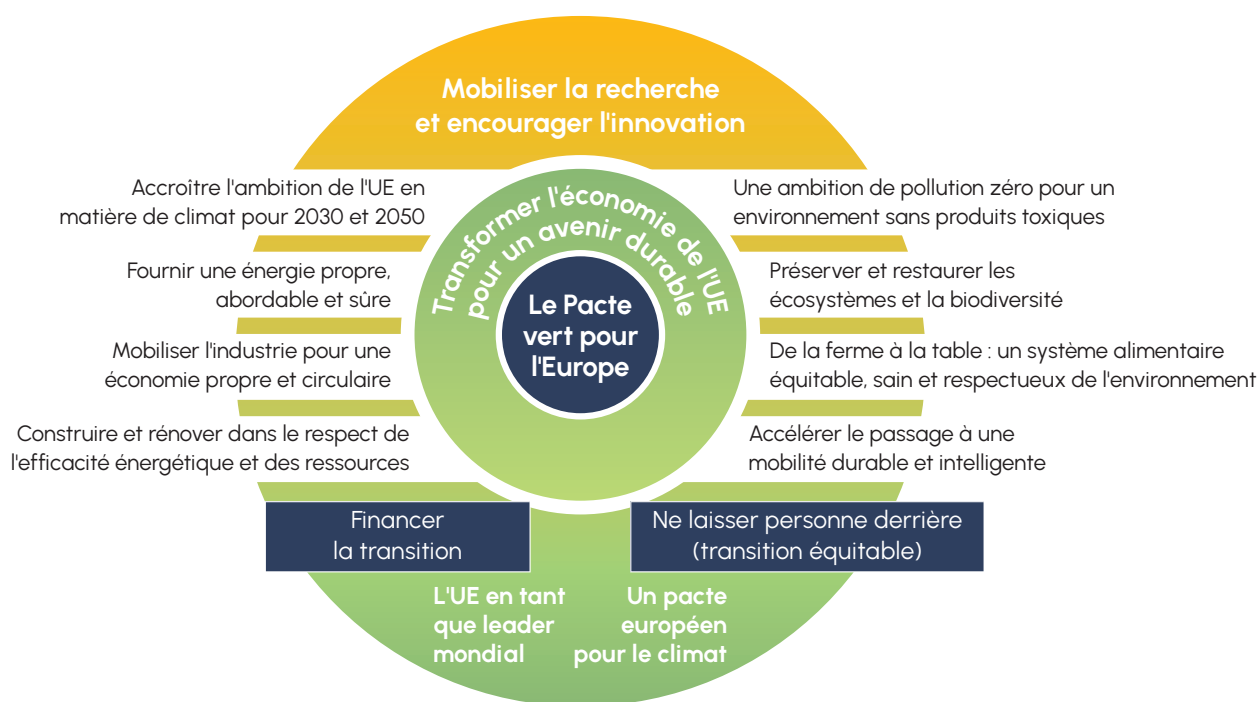
Le projet, qui s'est déroulé de février 2021 à mai 2023, a commencé par un exercice de cartographie visant à collecter les différentes initiatives publiques et privées dans les États membres de l'UE pour la durabilité dans le secteur audiovisuel. L'objectif général du projet était d'accroître la capacité des partenaires sociaux et des organisations opérant dans le secteur audiovisuel européen en matière de durabilité environnementale, conformément aux objectifs du Pacte vert pour l'Europe. Le projet comportait la publication d'un site web rassemblant des informations, des outils et des pratiques pour la durabilité environnementale dans l'UE (greendialogue-av.eu), l'organisation de deux ateliers à Bruxelles et à Tallinn, deux webinaires de renforcement des capacités et une conférence finale qui a alimenté le débat et la réflexion sur la durabilité dans le secteur audiovisuel. Le projet a impliqué différentes parties prenantes du secteur, dont les partenaires sociaux nationaux de l'UE, les sociétés de production audiovisuelle et les associations sectorielles; il a été coordonné par un comité directeur représentant les organisations partenaires, avec le soutien d'un groupe d'experts nommés par les partenaires sociaux de différents pays de l'UE.



Base politique

2.1. Le Pacte vert pour l'Europe

En décembre 2019, la Commission européenne a publié la feuille de route pour le Pacte vert pour l'Europe¹, qui fait partie intégrante de la stratégie visant à mettre en œuvre l'agenda 2030 des Nations unies et l'objectif de développement durable².



Source : COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS - Le Pacte vert pour l'Europe³

1. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

2. <https://sdgs.un.org/2030agenda>

3. https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b828dl65-1c22-11ea-8c1f-01aa75ed71a1.0002.02/DOC_1&format=PDF

L'accord illustré ci-dessus vise à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone en fixant deux grandes étapes :

- Réduire les émissions de carbone de 50 % d'ici 2030 par rapport à 1990
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

Un élément clé pour atteindre cet objectif est un dialogue fort avec les partenaires sociaux et les principes fondamentaux clés du socle européen des droits sociaux, en veillant – comme indiqué dans le Pacte vert pour l'Europe – *à ce que nul ne soit laissé pour compte*.

COMME L'ILLUSTRE LA FIGURE CI-DESSUS, LE PACTE VERT POUR L'EUROPE SE CONCENTRE SUR 7 PRINCIPES CLÉS :

1. Énergie propre
2. Mobilité intelligente
3. Pollution zéro
4. Environnement non toxique
5. Un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement
6. Préserver et restaurer les écosystèmes et la biodiversité
7. Une industrie/économie circulaire

Ces principes visent à décarboner le système énergétique, à mettre en place une économie circulaire et un plan d'action de numérisation avec des informations fiables, comparables et vérifiables pour éviter l'écoblanchiment, à atteindre l'efficacité énergétique et l'efficacité en ressources, à réduire l'impact environnemental des transports grâce à une mobilité intelligente, à réduire l'utilisation et le risque de pesticides chimiques, d'engrais et d'antibiotiques dans la chaîne alimentaire et à stimuler une consommation alimentaire durable, à assurer un boisement efficace, la préservation et la restauration des forêts pour protéger la biodiversité et un environnement sans pollution ni toxines, y compris une stratégie chimique pour la durabilité.

Chaque secteur productif sera appelé à contribuer à la réalisation de ces objectifs, mais quelles sont les spécificités du secteur audiovisuel ?

2.2. Écologisation de l'industrie audiovisuelle européenne

En juin 2021, la Commission européenne a publié l'étude commandée *Écologisation de l'industrie audiovisuelle européenne*⁴, qui proposait une série de recommandations pour rendre l'industrie audiovisuelle européenne plus verte, en se concentrant sur trois piliers principaux :

- Des économies de consommation et donc des économies de coûts immédiates, qui serviront à refinancer les projets, personnes et entreprises.
- Des investissements dans les technologies vertes qui créeront de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois.
- Les effets positifs, les nouvelles demandes et les retombées sur d'autres industries créent un « effet domino vert » bénéfique en termes de volume d'affaires, d'innovation et de nouveaux développements commerciaux.⁵

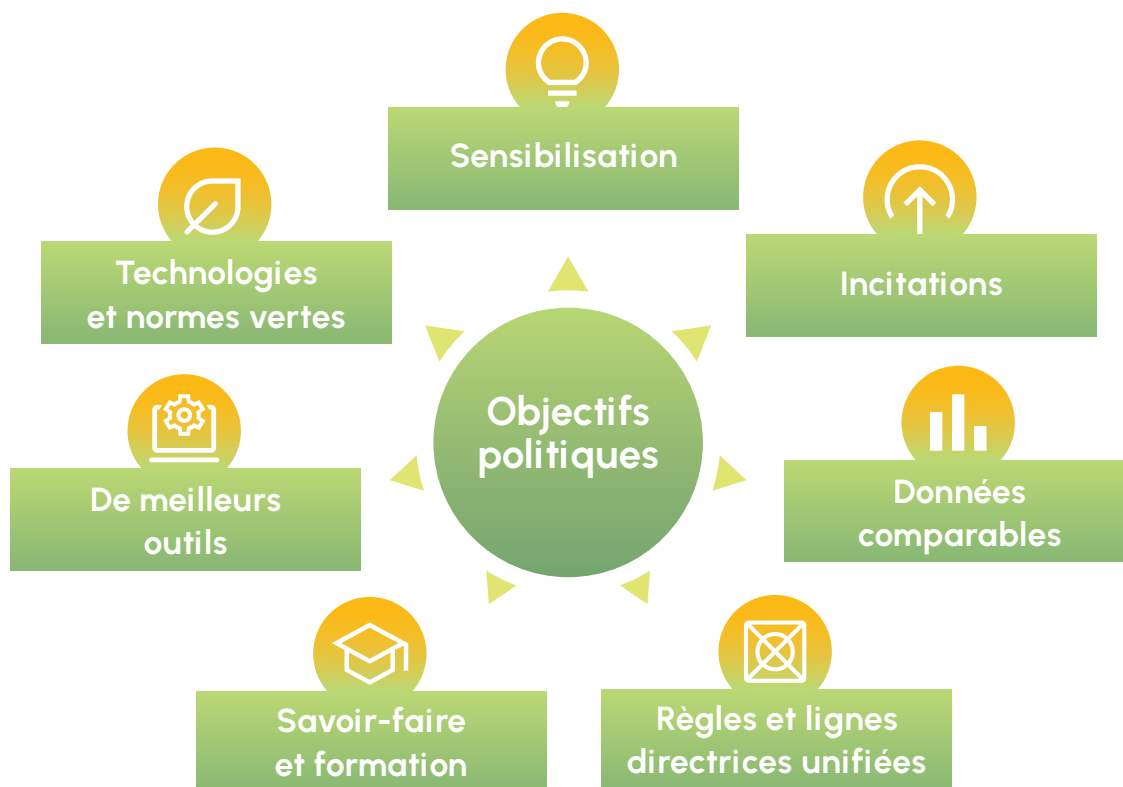


Fig.2 - Suggestions politiques de l'étude sur l'écologisation de l'industrie audiovisuelle européenne

4. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/greening-european-audiovisual-industry>

5. Étude : Greening the European Audiovisual Industry, the best strategy and their costs, Philip Gassmann et Marie Gouttefarde - LIEN

Plus précisément, les recommandations illustrées ci-dessus comprennent :

- **sensibilisation** à tous les niveaux du secteur pour changer les comportements et les habitudes et mettre en commun les meilleures pratiques.
- créer des **incitants** pour que le secteur s'engage davantage et fournisse un effort supplémentaire
- créer un système de **données cohérentes et comparables** pour surveiller l'impact de l'industrie, y compris un système commun pour calculer les émissions de carbone des activités de production
- établir des **règles et lignes directrices unifiées** en vue d'une norme européenne pour des productions audiovisuelles durables.
- former l'industrie et créer des programmes d'études spécifiques dans les académies, les universités et les centres de formation afin de créer un **niveau de connaissances égal** sur la durabilité en Europe.
- fournir des fonds et des investissements aux fournisseurs techniques de technologies vertes qui jouent un rôle clé dans la réduction des émissions de CO₂, afin de proposer des **outils plus performants et technologiquement plus avancés**
- développer de **nouvelles normes en matière de technologies vertes** afin de promouvoir une transition durable rapide.

CES RECOMMANDATIONS SONT DESTINÉES À AVOIR UN IMPACT SUR L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE À PLUSIEURS NIVEAUX :

1. Réduction des émissions et de la consommation
2. Amélioration de l'efficacité technologique
3. Changements et acquisitions technologiques
4. Amélioration de l'efficacité comportementale et des flux de travail
5. Changements dans les flux de travail créatifs
6. Changements dans la conception de la production

Cette étude et ses recommandations constituent une base solide qui aura inévitablement un impact sur l'avenir de l'industrie audiovisuelle européenne.





Implications pratiques

pour l'industrie audiovisuelle

Il est important de noter qu'alors que le Pacte vert pour l'Europe commence à avoir un impact sur tous les secteurs de production de l'Union européenne, différentes initiatives locales et nationales dans le secteur audiovisuel ont déjà mis en place une série de réglementations, de mesures et d'initiatives pour encourager l'industrie à adopter de nouvelles pratiques de travail durables et écologiques. C'est le cas, par exemple, en Allemagne, où le badge Green Filming sert de contrôle de durabilité dans les domaines du développement et de la distribution, ou à Tenerife⁶, où la commission cinématographique locale appelle le secteur audiovisuel à respecter ses 10 points de bonnes pratiques pour préserver l'écosystème naturel et protéger l'environnement naturel de l'île, ou encore en Italie, où la commission cinématographique du Trentin⁷ est devenue le premier fonds régional en Europe à primer et à certifier les sociétés de production qui travaillent de manière plus durable sur le plan environnemental, pour ne citer que quelques exemples.

Ce chapitre, qui vise à partager les connaissances sur l'écologisation de l'industrie audiovisuelle, est le résultat d'un projet européen de cartographie qui explore les pratiques existantes dans le secteur audiovisuel afin de relever les défis environnementaux et d'améliorer la durabilité écologique des productions.

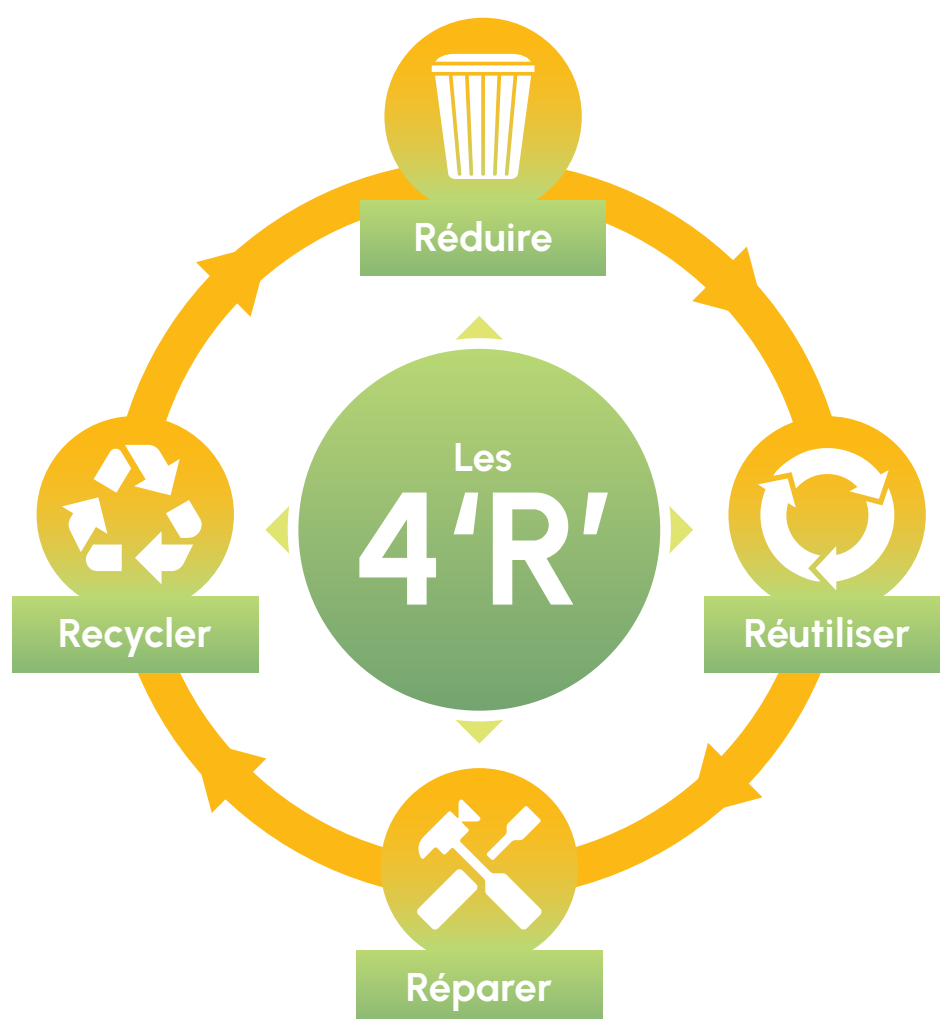
6. La commission cinématographique de Tenerife propose ce guide de bonnes pratiques en dix points pour réaliser des productions cinématographiques durables ainsi qu'une liste de contrôle pour reconnaître les efforts et décerner notre label de production durable ou de service durable - [LIEN](#)

7. <https://www.trentinofilmcommission.it/en/green-film>

3.1. Les quatre R

L'un des mantras les plus populaires pour atteindre la durabilité dans tous les secteurs est : réduire, réutiliser, réparer, recycler. Ce principe, déjà bien connu dans le secteur de l'audiovisuel, consiste à mettre en œuvre des stratégies pour :

- Réduire la quantité de ressources énergétiques utilisées, les activités polluantes et la production de déchets.
- Réutiliser autant que possible les objets et les équipements avant de les remplacer.
- Réparer les objets qui peuvent encore être réutilisés avant de décider de s'en débarrasser
- Recycler tout ce qui peut l'être



3.2. Gérer la durabilité environnementale dans les productions audiovisuelles

La transition écologique ne se fait pas du jour au lendemain, et l'adoption de nouvelles pratiques et méthodes de travail nécessite du temps, des efforts, des investissements financiers et un engagement humain, comme le prouvent les nombreuses personnes du secteur (dans l'UE ou à l'étranger) déjà engagées dans cette transition. La transition en Europe se reflète également dans les politiques publiques, tant à l'échelle de l'UE qu'au niveau des États membres, notamment après l'adoption de la transition verte comme priorité de l'UE, soutenue par le plan de relance de l'UE au lendemain de la pandémie. Combinée à ce dernier, la transition verte dans le secteur de la production audiovisuelle est déjà en cours ; la tendance ne disparaîtra pas et ne fera que s'amplifier, surtout dans le contexte de la réalisation de l'objectif ambitieux du « Green Deal » européen, devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050. Il est donc important pour toutes les collectivités impliquées dans la réalisation d'un film et d'autres productions audiovisuelles de se familiariser avec les pratiques de travail durables.

Chaque petit pas vers une industrie audiovisuelle plus respectueuse de l'environnement importe. Cette section rassemblera les principales pratiques de durabilité identifiées par un processus de cartographie à l'échelle européenne pour proposer les éléments clés d'un plan de gestion de la durabilité environnementale, afin de permettre au lecteur de concevoir son propre processus progressif pour amorcer la transition verte.

LES ÉLÉMENTS D'UN PLAN DE GESTION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

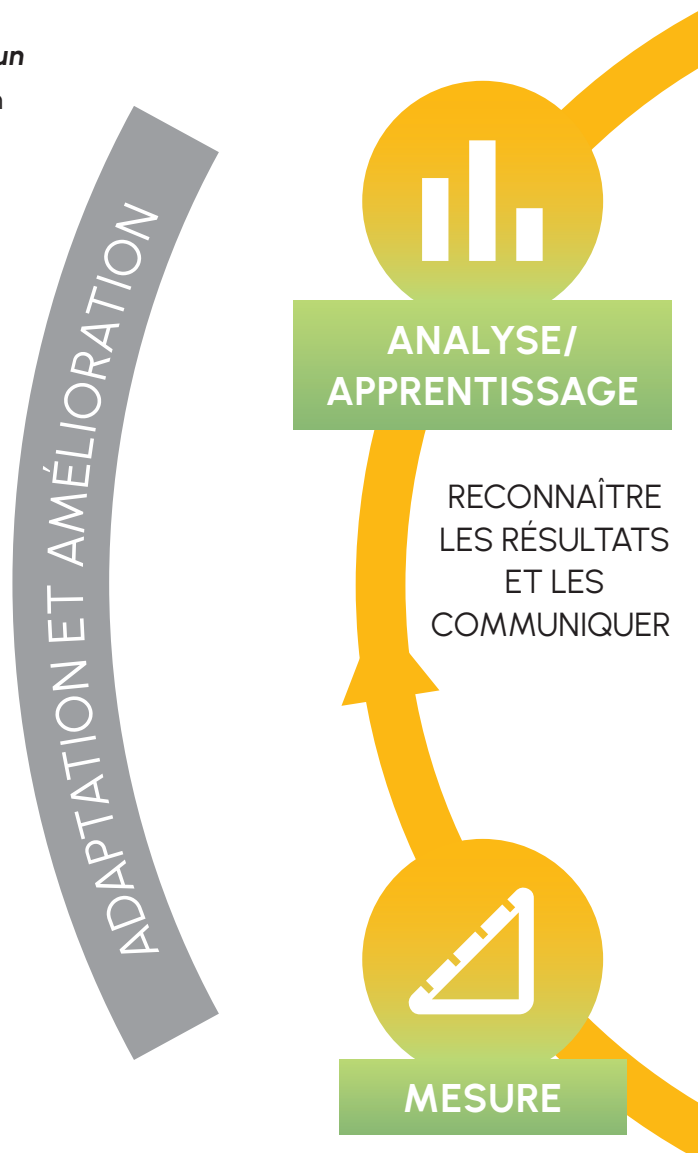
Cette figure illustre les éléments clés pour initier le processus de réduction de l'impact environnemental des productions.

Pour s'engager dans la transition écologique et atteindre l'objectif de neutralité carbone, un changement de comportement et un processus d'adaptation dynamique pour une amélioration constante des pratiques de travail s'imposent.

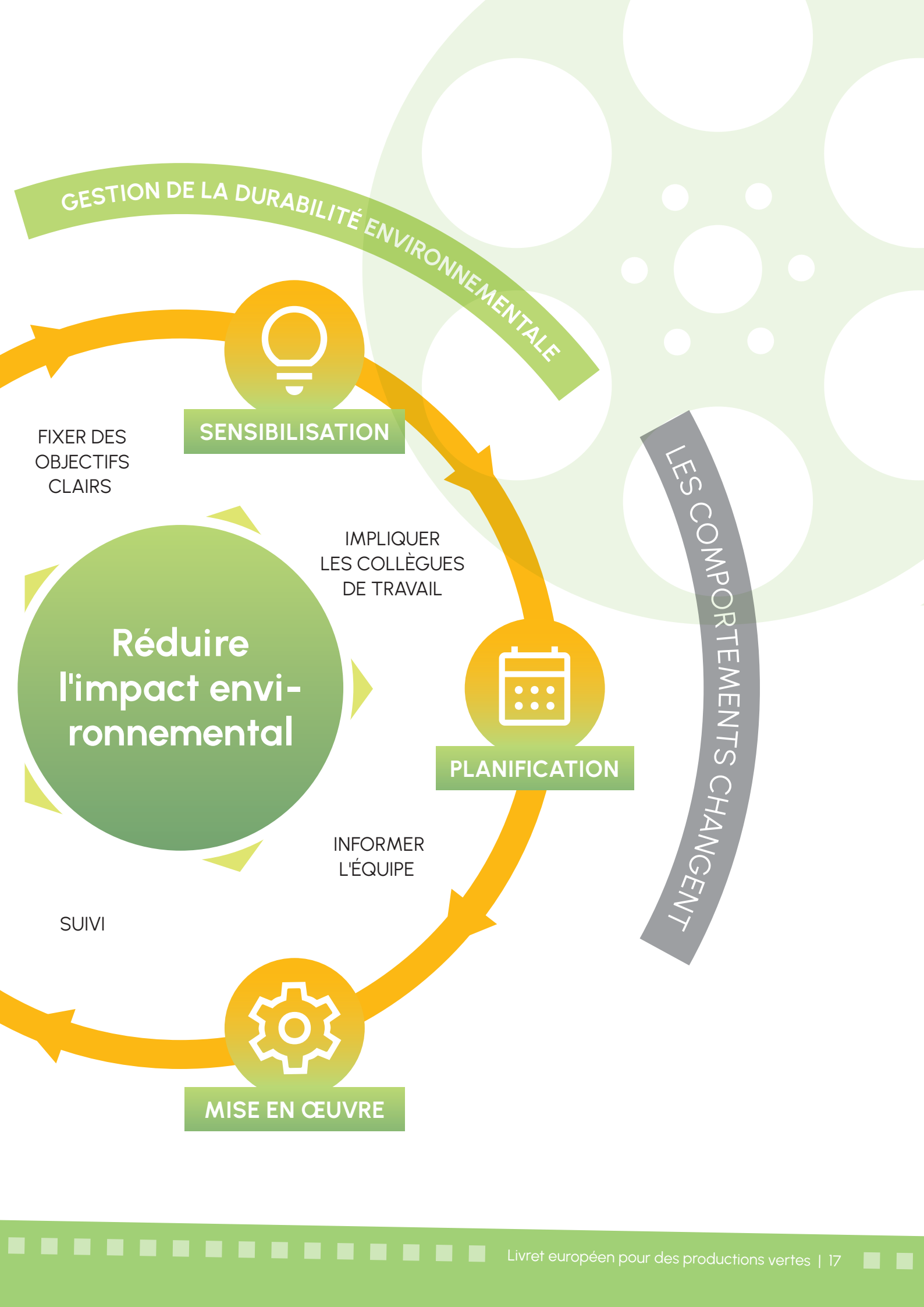
Le livre suédois *Psychologie du climat: comment créer un changement durable*⁸ présente les grandes lignes d'un chemin qui mène à des changements de comportement en trois étapes:

1. Identification en tant que personne respectueuse de l'environnement pour commencer à faire des choix durables
2. Trouver du soutien dans l'environnement
3. Créer un nouveau comportement qui doit être aussi simple que le précédent

Il est donc important de se rappeler que le processus de transition vers une industrie audiovisuelle neutre en carbone est un processus qui nécessite du temps pour produire des changements pérennes. Dans un secteur où une grande partie des travailleurs, des acteurs et des artistes sont des indépendants qui sont seuls dans le processus d'acquisition de connaissances sur la production durable, un élément clé est de les soutenir dans ce parcours d'apprentissage.



8. Klimatpsykologi: hur vi skapar hållbar förändring, Frida Hylander, Kata Nylén et Kali Andersson, Natur & Kultur Akademisk, 2019





SENSIBILISATION

La sensibilisation est déterminante pour réduire l'empreinte carbone de toute activité de production. En ce sens, le premier pas vers une transition verte consiste à prendre conscience et à faire prendre conscience de l'impact environnemental du plan de production proposé. Il est alors important d'impliquer les collègues de travail : chaque chef de département doit participer activement à l'analyse de l'impact spécifique des activités de production afin de concevoir une stratégie ad hoc pour réduire les émissions de carbone. Il est également essentiel d'élever le niveau de sensibilisation de chaque membre de l'équipe, de la distribution et des fournisseurs externes.

La sensibilisation concerne non seulement l'impact environnemental des activités de production, mais aussi la sensibilisation aux coûts liés aux pratiques de travail durables. Il est vrai que certaines mesures peuvent réduire les coûts et permettre des économies, tandis que d'autres peuvent constituer des coûts supplémentaires ou accrus en temps et en argent. Il est donc important de connaître ces aspects financiers afin de répartir le budget et d'éviter les déséquilibres dans le pouvoir d'achat des différents départements cinématographiques.

Une fois que l'impact de chaque activité sur l'empreinte carbone globale de la production est clairement identifié, une stratégie peut être élaborée, une activité choisie et un plan établi.



PLANIFICATION

Changer les pratiques de travail pour devenir plus durable exige des efforts et de l'engagement. Devenir neutre en carbone du jour au lendemain n'est pas un objectif réaliste. Par conséquent, une fois que l'impact environnemental de chaque activité a été clairement identifié et évalué, un choix doit être fait quant à l'activité à privilégier. Nous conseillons de commencer par les activités les plus polluantes et celles pour lesquelles des technologies et des pratiques de travail alternatives existent et sont disponibles et pratiques pour une réduction optimale de l'empreinte carbone. Chaque production est différente en termes de type d'activités prédominantes, d'accès aux technologies, de fournisseurs verts et de logistique. Il est donc important d'établir un plan spécifique pour chaque production afin de concevoir la meilleure stratégie en vue d'une empreinte carbone plus faible.

Une fois la stratégie conçue, il est important d'informer le personnel, l'équipe, les fournisseurs externes et toutes les personnes concernées de l'engagement envers la durabilité, des objectifs à atteindre et du code de conduite pour y parvenir.



MISE EN ŒUVRE

À l'heure de mettre en œuvre le plan de durabilité, il est important de désigner une personne dont le rôle est de maintenir la production sur la bonne voie afin d'atteindre ses objectifs de durabilité. Un suivi constant est essentiel pour garantir le succès de la stratégie et identifier

les points faibles et/ou les améliorations possibles. Il est conseillé d'engager un consultant environnemental pour la planification, la recherche, la communication et le suivi, ainsi que des runners verts qui veilleront à ce que les mesures soient constamment respectées et mises en œuvre. Un débat sur la surveillance constante nous amène à l'élément clé suivant du système de gestion de la durabilité : les mesures et la collecte de données.



MESURES

Sans suivi systématique de l'impact de la production et des émissions de carbone, il est impossible d'évaluer les progrès et l'efficacité d'une stratégie de durabilité. En outre, au niveau européen, il importe de disposer de données cohérentes et fiables pour permettre à l'industrie de mieux comprendre son impact environnemental d'ensemble et d'améliorer les stratégies de durabilité pour un avenir plus vert. Afin d'aider les sociétés de production à mesurer l'impact de leurs activités, un certain nombre de calculateurs de carbone différents sont disponibles sur le marché. Il importe de noter que les différents calculateurs de carbone estiment actuellement les émissions de différentes manières, de sorte que les estimations globales peuvent différer d'un calculateur à l'autre. Bien que la Commission européenne travaille à un système commun de calcul des émissions de carbone, il peut être utile de choisir l'un des nombreux calculateurs disponibles sur le marché et de s'y tenir afin de disposer de données cohérentes et comparables.

Si l'on considère que la neutralité carbone de l'industrie audiovisuelle exige des efforts considérables, il est aussi important de voir cet engagement reconnu. Les certifications peuvent être utiles à cet effet. Il est à noter que dans certaines régions (et certains pays), la certification démontrant l'engagement environnemental est obligatoire, tandis qu'ailleurs elle est nécessaire pour accéder aux financements et aux aides publiques. Il s'agit là d'une tendance croissante, ce qui signifie que s'informer à propos des certifications est une étape essentielle vers la neutralité carbone. Différentes certifications sont désormais disponibles ; le meilleur moyen de les découvrir est de se renseigner auprès de la commission cinématographique du lieu du tournage. Il existe également une pratique croissante dans l'industrie : obtenir la certification internationale ISO pour la gestion environnementale, ainsi que d'autres qui seront décrites dans les paragraphes suivants.



ANALYSE DES DONNÉES/APPRENTISSAGE

Lorsque les données sont collectées, il est important de les analyser et d'acter les résultats, en discernant en quoi les mesures de durabilité produisent les résultats souhaités et en quoi des améliorations sont nécessaires. L'analyse des données doit être effectuée en coopération avec les collègues et les chefs de service. Il est important de faire le bilan de ce qui a été réalisé, de l'analyser et de fixer ensuite de nouveaux objectifs clairs pour relancer le processus jusqu'à ce que l'objectif de neutralité carbone soit atteint.

3.3. Pratiques clés pour la durabilité environnementale dans l'industrie audiovisuelle

Outre le mantra de la réduction, de la réutilisation et du recyclage, le secteur audiovisuel s'est révélé très sensible à la question de la durabilité, et de nombreuses initiatives et pratiques ont déjà été explorées par différentes organisations à travers l'Union. Tandis qu'une base de données des initiatives européennes est disponible sur le site greendialogue-av.eu, on trouvera ci-dessous une description des principaux domaines d'intervention en matière de durabilité dans le secteur audiovisuel, basée sur les pratiques existantes cartographiées dans l'Union européenne. Il s'agit d'un catalogue d'actions possibles visant à inspirer les professionnels et à aider les productions à réduire progressivement leur impact environnemental. Il est bien sûr entendu que la capacité des productions à adopter des pratiques vertes varie considérablement, et que des politiques et un soutien ad hoc continueront d'être nécessaires dans les années à venir pour obtenir un impact durable.



STUDIOS ET BUREAUX

Les studios, bureaux et bâtiments sont des éléments clés pour réduire l'impact des productions. De nombreuses activités de préproduction, de production et de post-production ont lieu dans des bâtiments où les conditions environnementales sont plus faciles à contrôler de manière standardisée. Le choix judicieux des locaux est un élément crucial qui rejaillira sur la consommation d'énergie, les besoins en logistique et en transport, le recyclage, la réutilisation et l'élimination des équipements, la gestion des déchets, l'accessibilité à vélo ou par des transports (publics) verts, l'accès à des fournisseurs durables, et bien plus encore. Au moment de planifier une production quelle qu'elle soit, le choix des locaux est capital de regard de son empreinte carbone.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

BÂTIMENTS

- Choisir des locaux alimentés par des énergies vertes et classés comme économes en énergie (la certification européenne de la performance énergétique EPC donne une note de A à G pour évaluer la performance énergétique des bâtiments. Certains locaux disposent également de la certification ISO 50001 – Système de management de l'énergie, qui atteste de leur efficacité énergétique)

- Choix des locaux et des emplacements en vue de minimiser le transport des personnes, des équipements et des matériaux
(les lieux et les locaux doivent être facilement accessibles, par des moyens de transport respectueux de l'environnement, et ne pas être trop éloignés de l'équipe de tournage et des fournisseurs)
- Accès facile à des fournisseurs locaux et respectueux de l'environnement
- Accès facile à un système efficace de gestion des déchets
- Présence d'infrastructures telles que des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Parking sécurisé pour des moyens de transport respectueux de l'environnement tels que vélos, scooters, etc.
- Mise en place d'un système de gestion de la durabilité environnementale
- Indication claire et visible des procédures de durabilité environnementale dans les locaux
- Se tenir au courant des nouvelles technologies pour réduire l'impact environnemental

FOURNITURES DE BUREAU

- Création d'un système de recyclage en bureau
- Réfléchir avant d'imprimer un document
- Définir l'impression recto-verso par défaut
- Configurer une faible consommation d'encre comme méthode d'impression par défaut
- Ne pas imprimer les scripts à moins que ce ne soit strictement nécessaire et préférer la diffusion numérique à l'équipement et à la livraison
- Vérifier auprès des fabricants d'imprimantes s'il est possible de recycler les cartouches d'encre
- Choisir le papier recyclé
- Réutiliser les feuilles imprimées à tort comme papier brouillon



TRANSPORT, DÉPLACEMENTS et HÉBERGEMENT

Les transports et les déplacements figurent parmi les activités les plus polluantes liées à l'industrie cinématographique. Les voyages sont dans l'ADN de l'industrie qui, pour des raisons logistiques ou artistiques, doit se déplacer dans différents lieux et accueillir l'équipe et les acteurs. En outre, le transport des équipements, des décors et des accessoires fait partie du parcours quotidien de toute production audiovisuelle. Les déplacements, le transport et l'hébergement affectent non seulement les activités de production, mais aussi la planification et la pré-production. Une logistique optimisée joue donc un rôle clé dans la réduction de l'empreinte carbone des productions audiovisuelles.

VOYAGE

- Privilégier les moyens de transport à impact environnemental faible ou nul
(voitures électriques/biogaz/hybrides, transports publics, trains, etc.)
- Préférer le train à l'avion
(pour les trajets courts (moins de 500 km), le train a en moyenne une empreinte carbone de 75 à 90 % inférieure à celle de l'avion)
- Planifier les déplacements en transport privé à l'avance, en tenant compte de la longueur du trajet et du trafic
(choisir soigneusement l'itinéraire le plus court aux heures de ramassage peut réduire la consommation d'énergie et de carburant et la durée du trajet)
- Encourager et organiser le covoiturage
(l'organisation du covoiturage réduira le nombre de véhicules en circulation, et partant les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie/de carburant)
- Limiter les réunions en face à face à celles qui sont strictement nécessaires et encourager/préférer les vidéoconférences
(les réunions virtuelles peuvent souvent être aussi efficaces que les réunions en face à face, sinon plus, car elles permettent une plus grande flexibilité et une gestion du temps plus efficace)
- Choisir des équipements, des livraisons, des techniciens et des entrepreneurs locaux afin de minimiser les déplacements du personnel
(se référer à la commission ou aux agences cinématographiques locales pour ce qui concerne l'embauche de personnel local et la passation de contrats avec des fournisseurs locaux)
- Suivre et contrôler les voyages pour analyser les points à améliorer.
(contrôler systématiquement les déplacements et analyser périodiquement les données recueillies afin d'améliorer l'efficacité et de minimiser les déplacements)
- Inciter le personnel à utiliser un système de déplacement à émissions faibles ou nulles
(il existe de nombreuses solutions éco-responsables, comme le vélo, le vélo en libre-service, le covoiturage, les scooters, les véhicules électriques, les transports publics,... qui sont préférables aux voitures privées ou aux véhicules à carburant).
- Envisager la compensation des émissions de carbone en utilisant des modes de transport à fort impact environnemental, comme l'avion
(il n'est pas toujours possible de choisir des transports à impact faible ou nul; aussi, lorsque ceux-ci sont inévitables, il est de bonne pratique de compenser les émissions de carbone. Il existe différentes organisations qui aident à compenser l'empreinte carbone)
- Prendre également en compte les aspects financiers du voyage pendant la pré-production
(si vous n'êtes pas en mesure d'engager des acteurs et des équipes locales, envisagez de ne pas avoir plusieurs lieux de production dans différents pays/régions dans le seul but d'accéder

à certains financements nationaux/régionaux afin d'éviter des déplacements internationaux/ interrégionaux inutiles)

TRANSPORT

- Choisir les transports verts
(cela inclut une préférence pour les voitures électriques, au biogaz ou hybrides, et l'utilisation de bicyclettes et de vélos cargos, ou d'autres véhicules électriques)
- Formation du personnel et application des principes d'éco-conduite
(l'application des principes d'éco-conduite peut réduire la consommation de carburant, les émissions de carbone et le risque d'usure des véhicules)
- Planifier soigneusement et de manière optimale le déplacement des équipements et du personnel afin de réduire l'impact environnemental
- Suivre le du kilométrage et la consommation de carburant pour améliorer l'efficacité du transport
- Privilégier les transports à émissions nulles pour les déplacements quotidiens de proximité des personnes et des équipements
(différentes options existent, telles que petites voitures électriques, vélos cargo, scooters, drones, véhicules à énergie solaire, etc.)
- Privilégier la location plutôt que l'achat, et tenir compte de la logistique liée à la recharge des véhicules lors du choix de moyens de transport électriques
- Envisager la création d'incitants telles que des prêts sans intérêt ou des primes pour les modes de transport écologiques

HÉBERGEMENT

- Préférer les appartements loués aux hôtels
(les hôtels ont généralement un impact environnemental plus élevé que les logements ordinaires, tels que les appartements)
- Choisir un hébergement doté d'une politique environnementale ou d'un certificat
(certains certificats de tourisme responsable peuvent être une preuve de la prise en compte par l'hôte d'initiatives respectueuses de l'environnement)
- Choisir soigneusement les logements les plus proches des lieux de tournage
(cela réduira la durée des déplacements, ce qui entraînera une réduction de la consommation d'énergie/de carburant, une diminution des émissions de carbone et une gestion plus efficace du temps)
- Créer un plan de déplacement durable
(établir à l'avance un plan de déplacement efficace afin que l'équipement, la livraison et toute autre personne participant à la production puissent contribuer à la réduction des émissions de carbone)



ÉNERGIE

L'énergie a souvent un impact important sur l'empreinte carbone d'une production, et tous les départements du film sont concernés. Il convient de prêter attention aux sources d'énergie, à la consommation et à l'efficacité à chaque étape de la production. On accordera une attention particulière aux tournages sur place ou sur un plateau extérieur sans connexion au réseau électrique ou à une autre source d'énergie. Bien que l'énergie fasse partie intégrante de toute activité de production, il y a peu ou pas de sensibilisation à sa consommation. Une stratégie de sensibilisation de chaque participant à une production peut donc être utile pour réduire la consommation et les déchets.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Prêter une attention particulière à la certification ou à l'étiquette d'efficacité énergétique au moment d'acheter ou de louer un équipement
(le système européen d'évaluation de la performance énergétique s'appuie sur une échelle de A à G pour classer la consommation de nombreux appareils courants tels que les écrans, les radiateurs portables, les ampoules, les réfrigérateurs, etc.).
- Contrôler la consommation d'énergie et fixer des objectifs clairs en matière d'économie d'énergie
(être attentif à sa consommation d'énergie est l'un des meilleurs moyens d'éviter le gaspillage)
- Ne pas laisser les appareils en pleine charge branchés et/ou utiliser la technologie pour optimiser la charge de l'équipement
(de nombreux appareils sont maintenant dotés de systèmes de charge intelligents pour éviter d'endommager la batterie et de dissiper l'excès de puissance)
- Débrancher les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés et/ou opter pour des multiprises dont l'interrupteur est éteint
(couper les multiprises ou les interrupteurs principaux la nuit ou lorsque les appareils ne sont pas utilisés peut réduire la consommation d'énergie et les factures)
- Éteindre les ordinateurs et les appareils électroniques la nuit et lorsqu'ils ne sont pas utilisés, plutôt que les laisser en mode veille
- Chauffage et refroidissement des espaces en fonction des besoins réels afin d'éviter le gaspillage d'énergie dans les espaces inutilisés
(la pratique générale est de ne pas chauffer un espace intérieur à plus de 21°C en hiver et de ne pas refroidir un intérieur à plus de 5°C en dessous de la température extérieure en été)
- Choisir un système d'éclairage à faible consommation
- Désactiver le Wi-Fi lorsqu'on ne l'utilise pas

- Couper le moteur de sa voiture, de son camion ou de son camping-car lorsque l'on n'en a pas besoin

SOURCES D'ÉNERGIE

- Choix de fournisseurs d'électricité et d'énergie verte
(Tous les pays européens n'ont pas accès à un nombre suffisant de fournisseurs d'énergie verte, mais il est important de sélectionner soigneusement le fournisseur afin d'avoir le pourcentage le plus élevé possible d'énergie verte)
- Éviter les combustibles fossiles dans la mesure du possible
(les combustibles fossiles ont non seulement un impact majeur sur l'environnement, mais aussi sur la santé des personnes en raison des gaz toxiques qu'ils produisent)
- Éviter l'utilisation de véhicules à carburant fossile *(il existe de nombreuses alternatives sur le marché comme le biogaz ou les véhicules hybrides et électriques)*
- Éviter ou réduire autant que possible l'utilisation de générateurs d'électricité
(Éviter les générateurs au diesel ou à d'autres carburants peut être un défi, car il existe peu de voies de recours, mais de nouvelles technologies et des solutions autres peuvent être trouvées sur le marché. Il est important de se tenir au courant des technologies et des nouveaux types de générateurs pour mener à bien la transition verte)
- Éviter de chauffer ou de refroidir les mobil-homes en laissant le moteur en marche, et utiliser de préférence un système de refroidissement/chauffage alternatif, tel que des réfrigérateurs ou des chauffages à batterie

GÉNÉRATEURS D'ÉLECTRICITÉ

Les groupes électrogènes, qui utilisent généralement du diesel comme carburant, sont actuellement difficiles à remplacer par des solutions plus respectueuses de l'environnement. En attendant le développement de nouvelles technologies, certains éléments peuvent être envisagés afin de réduire l'empreinte carbone des générateurs :

- Couper le générateur dès qu'il n'est plus nécessaire
- Privilégier les générateurs à faible émission de carbone, par exemple le biodiesel, l'hydroélectricité, etc.
- Prévenir la pollution sonore en optant pour des générateurs silencieux
- Prendre note de l'Eurolabel du générateur
(Euro1 est le plus polluant tandis que Euro6 est le moins polluant)
- Privilégier les générateurs équipés de filtres à particules fines
- Suivre l'évolution des technologies
- Toujours vérifier les options les plus durables auprès de votre loueur



Le département GRIP, l'éclairage, le choix des équipements et leur élimination: un autre domaine d'action important lorsqu'il s'agit de réduire l'empreinte carbone d'une production. L'équipement et le système d'éclairage doivent être choisis avec une attention particulière pour l'efficacité énergétique de ces dispositifs. De même, il est essentiel d'adopter des comportements permettant d'éviter tout gaspillage d'énergie, de maximiser le cycle de vie d'un appareil et de s'en débarrasser correctement lorsqu'il n'est plus utilisable.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

ÉCLAIRAGE

- Ne pas éclairer les espaces vides et inutilisés
- Installation d'un système d'éclairage automatique
- Utiliser des variateurs de lumière pour régler la luminosité des pièces en fonction des besoins réels et réduire la consommation d'énergie
- Privilégier la lumière naturelle et les réflecteurs pour les prises de vue en extérieur
- Utiliser des ampoules à économie d'énergie, comme les LED, en évitant autant que possible les ampoules énergivores comme les ampoules au tungstène et les ampoules à incandescence
- Éteindre systématiquement les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires et rappeler systématiquement aux personnes impliquées dans la production de faire de même
- Recycler les gels de couleur claire qui peuvent être réutilisés pour de nouvelles productions
- Acheter des filtres dichroïques en verre à longue durée de vie plutôt que des gels de couleur
- Rechercher des substrats et des adhésifs sans huile

MATÉRIEL

- N'acheter des équipements que lorsque cela est strictement nécessaire et privilégier la location
(le choix d'acheter un équipement doit être soumis à un besoin réel d'utilisation fréquente et à long terme de l'article acheté. Lorsque l'utilisation de l'article ne peut pas être suffisamment optimisée et utilisée, la location doit être privilégiée)
- Prendre note de l'indice d'efficacité énergétique des équipements
(le système européen d'évaluation de l'efficacité énergétique des appareils électroménagers note les équipements sur une échelle de A à G, A correspondant à une très bonne efficacité énergétique et G à une mauvaise efficacité énergétique)

- Préférer les équipements alimentés par des piles rechargeables plutôt que par des piles jetables
- Viser à maximiser le cycle de vie des appareils électroniques
(réparer les équipements qui peuvent l'être ou les donner à des organisations qui peuvent leur donner une seconde vie si l'article n'est plus utilisé au lieu de le jeter)
- Apporter les déchets électroniques dans des centres de recyclage spécialisés
- Vérifier auprès des fabricants ou des marchands d'équipements s'ils reprennent les articles achetés anciens ou cassés pour les réparer, les recycler ou les démonter
- Sensibiliser les opérateurs des équipements à l'économie d'énergie
- Limiter le gaspillage et l'usage excessif de consommables (ruban adhésif, pinces, sangles, cordes, etc.)



CONSTRUCTION DES DÉCORS et EFFETS SPÉCIAUX

La construction des décors est une partie importante de toute production cinématographique. Très souvent, les décors sont à usage unique et sont jetés après le tournage. Pour réduire les déchets et l'impact environnemental, un certain nombre de techniques peuvent être adoptées. Dès la phase de conception, la scénographie doit être créée en tenant compte du processus de démantèlement et de la récupération des matériaux ; Les consommables tels que la peinture doivent être non toxiques et éco-certifiés, et le bois doit être local et provenir d'installations de production durables. En outre, il faut s'efforcer de réutiliser autant que possible tous les matériaux, accessoires et décors, plutôt que de les jeter après le tournage. En plus de leur impact sur l'environnement, les effets spéciaux peuvent rejaillir sur la santé humaine, ce qui signifie qu'ils doivent être sélectionnés de manière à être compatibles avec le lieu afin de minimiser la contamination/pollution potentielle de l'environnement local et leur incidence sur la santé des personnes.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

CONCEPTION

- Concevoir des ensembles qui optimisent le cycle de vie des matériaux et le déclassement, en permettant aux ensembles d'être facilement réutilisables et en rendant les matériaux facilement récupérables
(envisager une éventuelle seconde vie pour les matériaux et/ou un démantèlement intelligent des décors afin de les réutiliser dans de futures productions et de réduire les déchets)
- Coordonner la conception et planifier le calendrier de tournage pour permettre la réutilisation des murs du plateau, des plateformes, des grilles d'éclairage et des décors

- Préférer la location d'objets, de meubles et de grandes décorations à l'achat
- Préférer les échafaudages en acier réutilisables aux échafaudages en bois jetables
- Développer un plan de recyclage spécifique pendant la phase de pré-production
- Choisir des matériaux de construction non toxiques
- Planifier la réutilisation, la vente ou le don des matériaux de décors non désirés avant d'opter pour l'élimination
(prendre en considération d'autres productions locales, théâtres, ateliers de conception de décors ou organisations caritatives qui souhaitent collecter, recycler et réutiliser des matériaux et des décors).

PEINTURE ET SUBSTANCES DANGEREUSES

- Privilégier les peintures, les mastics et les laques respectueux de l'environnement et écolabellisés
- Tenir compte de l'impact environnemental de la peinture, des produits chimiques et des autres substances dangereuses lors de leur élimination
(vérifier les instructions du fabricant ou du studio concernant l'élimination des produits ou retourner aux détaillants pour obtenir des instructions de collecte ou d'élimination)
- Éviter l'utilisation de peinture en spray
(La peinture en spray est non seulement plus nocive, car elle se disperse facilement dans l'environnement, mais elle présente également un risque majeur pour la santé en raison de l'inhalation involontaire)
- Empêcher la peinture, les débris et tout produit chimique de pénétrer dans les égouts, les conduits ou les gouttières
- Éviter autant que possible d'utiliser du polystyrène, en le remplaçant par du polystyrène biologique.
- Privilégier les décapants à base végétale
- Préparer un seau pour éliminer les restes de peinture en tant que déchets dangereux
- Créer un plan pour l'élimination des fournitures de peinture, y compris pinceaux, chiffons et récipients, en tant que déchets dangereux
- Éviter d'utiliser des films plastiques pour protéger les sols, privilégier le carton et les matériaux recyclés.

BOIS

- Privilégier le bois provenant d'installations de production locales et de forêts durables ou envisager les bois alternatifs tels que sorgho, bambou, palmier, arbousier ou bois d'ingénierie (bois de masse).

- Rechercher la certification forestière de l'UE (lien)
- Préférer le bois d'érable et de bouleau cultivés aux bois durs de la jungle tels que le lauan ou les produits de contreplaqué fabriqués à partir de bois durs tropicaux importés
(Les érables et les bouleaux cultivés sont généralement plus durables, car leur cycle de vie est mieux contrôlé. En outre, le contreplaqué contient souvent des adhésifs à base de formaldéhyde qui peuvent dégager des fumées nocives à température ambiante)
- Recueillir et stocker la sciure de bois pour la réutiliser, par exemple pour absorber la peinture renversée.
- Transformer les déchets de bois en paillis pour le jardin

EFFETS SPÉCIAUX

- Utiliser des liquides à fumée à base d'eau pour réduire la contamination
(la fumée et la brume traditionnelles sont fabriquées avec des produits à base d'huile minérale et de glycol qui sont associés à des effets néfastes aigus et chroniques sur la santé respiratoire)
- Préférer, dans la mesure du possible, l'utilisation du propane au combustible liquide pour les effets du feu
(le propane est liquide lorsqu'il est stocké ; libéré dans l'air, il se vaporise sans effet néfaste sur la couche d'ozone et avec un risque réduit de contamination du sol, de l'eau, des écosystèmes marins ou des habitats vulnérables)
- Éviter de brûler les matériaux toxiques tels que plastique, caoutchouc, diesel, etc.
(ces matériaux libèrent des gaz toxiques tels que dioxines, furanes, mercure et biphényles polychlorés, pour n'en citer que quelques-uns)
- Recycler les déchets d'acier et d'aluminium
- Limiter la quantité de matières dangereuses utilisées et les remplacer par des alternatives respectueuses de l'environnement
- Utiliser des produits de neige artificielle biodégradables



DÉPARTEMENTS ARTISTIQUES : costumes, maquillage, coiffure.

Les départements artistiques, tels que costumes, maquillage et coiffure, sont des aspects cruciaux des productions audiovisuelles lorsqu'il s'agit de donner une atmosphère à une histoire. En plus d'avoir un impact majeur sur l'environnement, ces activités peuvent avoir une grande incidence sur la santé humaine. Afin de minimiser leur impact, choisir des produits capillaires et de maquillage non toxiques, rechercher des tissus et des vêtements durables et éviter toute contamination de l'environnement local par des substances ou des déchets dangereux et autres.

COSTUMES

- Acheter ou louer des vêtements et accessoires d'occasion
(il existe différentes options sur le marché, comme les services de location de costumes, les marchés d'occasion et les abonnements de partage de vêtements et de costumes).
- Utiliser de préférence des chiffons en coton biologique ou autres matières naturelles, en évitant les tissus à base de pétrole comme le vinyle et le polyester
- Utiliser de préférence des vêtements de fabrication locale et prêter attention à l'étiquette indiquant l'origine des vêtements et des accessoires
- Rechercher la certification de vêtements durables
(ceci inclut: B Corp par B Lab, Fairtrade, Worldwide Responsible Accredited Production (WRAP), SA8000 Social Accountability International, Global Organic Textile Standard (GOTS), The Better Cotton Initiative (BCI), STANDARD 100 par OEKO-TEX, etc. Avertissement: à noter que les petites marques ne disposent pas toujours des ressources financières nécessaires pour obtenir la certification, mais cela ne signifie pas que leurs produits ne sont pas durables. Une certification n'est qu'un système destiné à faciliter le choix des vêtements, mais il est également recommandé d'effectuer des recherches sur l'engagement du fabricant en matière de durabilité et de lire l'étiquette des vêtements)
- Réparer les vêtements et/ou les accessoires avant d'en acheter de nouveaux
- Éviter les vêtements qui nécessitent un nettoyage à sec ou opter pour un nettoyage à sec respectueux de l'environnement (Le nettoyage à sec traditionnel utilise du perchloroéthylène (PERC), connu pour être hautement toxique; des alternatives avec des solvants non-toxiques sont disponibles sur le marché)
- Soutenir le processus de nettoyage avec des machines économes en énergie et des détergents respectueux de l'environnement
(prendre note de la classe énergétique des machines à laver et des détergents sans phosphate et sans parfum)
- Utiliser de préférence des détergents en poudre plutôt que liquide (). Les détergents liquides sont plus lourds et nécessitent plus d'énergie pour être distribués)
- Stocker et recycler les costumes et les vêtements pour les nouvelles productions ou les donner à des organisations caritatives locales
- Réutiliser les cintres et les housses à vêtements en plastique

MAQUILLAGE ET COIFFURE

- Utiliser de préférence des produits végans ou sans cruauté
(un nombre croissant de produits ne sont pas testés sur les animaux et sont 100 % végans)
- Utiliser de préférence des marques de produits qui utilisent moins d'emballages ou proposent des solutions de recharge pour éviter les déchets d'emballage
(la réduction de la quantité d'emballages permettra de réduire la quantité de plastiques et de métaux non recyclables et de limiter l'accumulation de déchets chimiques indifférenciés)
- Utiliser de préférence des marques de produits qui s'engagent à éviter les ingrédients toxiques et autres ingrédients susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé
(se renseigner sur les engagements d'une marque en matière d'environnement et de santé peut avoir des effets bénéfiques sur la sécurité et l'environnement)
- Utiliser de préférence des alternatives écologiques pour le maquillage, la coiffure et les produits de beauté (les cosmétiques biologiques ne contribuent pas à la dispersion d'herbicides et de pesticides dans l'environnement et présentent moins de risques pour la santé)
- Acheter en gros pour réduire les coûts et l'impact du transport
- Éviter les aérosols contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone
(ces substances comprennent : chlorofluorocarbures (CFC), hydrochlorofluorocarbures (HCFC), halons, bromure de méthyle, tétrachlorure de carbone, hydrobromofluorocarbures, chlorobromométhane, méthylchloroforme)
- Limiter l'utilisation de consommables tels que les lingettes humides et utiliser de préférence du coton recyclable.
- Mettre en place une politique d'achat de produits respectueux de l'environnement
- Éviter les produits contenant des microplastiques
(les microplastiques provenant des cosmétiques constituent une menace pour l'environnement s'ils sont jetés dans des plans d'eau)
- Envisager d'utiliser du faux sang sans paraben et/ou des solutions de recharge bricolées.



LIEUX

Le cadre et l'emplacement sont les lieux où se déroulent les activités de production. Le choix du lieu peut avoir un impact important sur de nombreux aspects tels que le transport, les déplacements, le logement, la consommation d'énergie, le recyclage, les besoins en équipement, l'élimination des déchets et des substances dangereuses, l'accès aux fournisseurs, etc. Ce choix est donc la base sur laquelle se construit la gestion durable de la production. En outre, pendant le tournage, tout doit être fait pour protéger le paysage local, l'environnement naturel et l'écosystème local.

REPÉRAGE

- Choix du lieu compte tenu d'un plan de durabilité
(prend en compte l'impact d'une production sur le paysage et l'écosystème, y compris la distance par rapport aux installations, aux bureaux de production et aux logements des acteurs et de l'équipe, l'accès à des fournisseurs écologiques, l'existence d'un système de recyclage et la consommation d'énergie)
- Trouver un lieu accessible par les transports publics ou par des moyens de transport respectueux de l'environnement, comme le vélo
- Fournir des informations aux acteurs et aux membres de l'équipe sur les possibilités de transport écologique
- Consulter les commissions cinématographiques locales pour obtenir des photos et des informations avant de planifier toute visite
- Créer un plan de durabilité environnementale spécifique au site choisi

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- Vérifier auprès des organisations locales si une flore et une faune sensibles et/ou protégées existent dans la zone
(toujours veiller à protéger et à isoler les zones sensibles).
- Veiller, en collaboration avec le gestionnaire du site, à ce que les activités de production n'endommagent pas le paysage et l'écosystème locaux
- Laisser le site dans l'état où il se trouvait avant la production et réparer les dommages causés
- Installer des stations de tri des déchets et de recyclage conformément aux directives locales en matière de tri des déchets
- Ne pas agraffer, coller ou scotcher quoi que ce soit aux arbres, utiliser de préférence des élastiques ou de la ficelle
- Protéger les intérieurs en utilisant du carton ondulé recyclé ou des tapis réutilisables et écologiques



ALIMENTATION ET RESTAURATION

Le choix des aliments et de la restauration joue un rôle important dans l'estimation de l'impact environnemental total d'une production et de son empreinte carbone globale. Des éléments tels que les impacts environnementaux et l'engagement du ou des traiteurs, le choix d'aliments de saison, locaux et sans viande, le non-recours aux couverts jetables et la prise en compte de l'efficacité énergétique sont donc des aspects clés à évaluer au moment de concevoir le plan de production.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

- Choisir un service de restauration qui applique les principes de la durabilité environnementale
- Utiliser des couverts et de la vaisselle réutilisables au lieu de leurs équivalents jetables et, lorsque cela n'est pas possible, utiliser des couverts et de la vaisselle biodégradables fabriqués à partir de matériaux durables
- Choisir des aliments biologiques locaux et de saison fournis par des fournisseurs locaux
(Les aliments biologiques sont une option qui permet de réduire la diffusion de produits chimiques, de pesticides et d'autres polluants dans l'environnement et les aliments produits localement contribuent à réduire les émissions de CO₂ résultant du transport)
- Limiter les options carnées et préférer les options végétariennes ou végétaliennes
(la production de viande produit plus de CO₂ que celle d'aliments d'origine végétale)
- Tenir compte des principes du commerce équitable en achetant des produits alimentaires importés (café et thé, par exemple)
- Prévoir des installations pour le tri et le recyclage des déchets
- Fournir des distributeurs d'eau et encourager l'utilisation de bouteilles, de tasses et de mugs réutilisables
- Commander la bonne quantité d'aliments pour éviter le gaspillage alimentaire
- Donner les aliments inutilisés à des organisations caritatives locales
- Utiliser un filtre à café réutilisable au lieu de jeter les filtres
- Demander au traiteur d'utiliser un carburant à faible taux d'émission ou une énergie renouvelable pour préparer et (ré)chauffer les aliments



PROPRETÉ ET DÉCHETS

Le dernier aspect à considérer est le nettoyage et la gestion des déchets pendant le processus de production. Le choix d'un fournisseur de produits de nettoyage durables, celui de produits et de détergents non toxiques et un système approprié pour gérer tous les types de déchets produits par tous les départements d'une production sont des éléments essentiels à prendre en considération lors de l'élaboration d'un plan de production.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

GESTION DES DÉCHETS

- Prévoir des installations adéquates pour le tri des déchets
- Choisir des fournisseurs qui collecteront/enlèveront les déchets
- Sensibiliser les acteurs et l'équipe aux pratiques de recyclage
- Contrôler le volume des flux de déchets et mettre en œuvre des stratégies pour les réduire
- Coordonner la gestion des déchets avec chaque chef de département pour identifier le type de déchets à recycler
- Collecter les piles jetables et usagées pour les éliminer correctement
- Étudier les procédures d'élimination des vieux équipements électroniques
- Trouver une installation publique locale à même de recycler des matériaux difficiles à recycler comme les piles, les équipements électroniques, les déchets et débris de construction, la ferraille, le bois, les substances dangereuses, etc.
- Coordonner un plan avec les chefs de département pour donner une seconde vie aux déchets avant de les éliminer définitivement
- Fournir une signalisation adéquate pour tous les flux de déchets
- Éviter autant que possible le plastique à usage unique

NETTOYAGE

- Choisir des produits de nettoyage et des détergents non toxiques et biodégradables
- Rechercher des produits certifiés respectueux de l'environnement
- Acheter des produits concentrés et en grand conditionnement pour réduire les déchets d'emballage et les coûts de transport
- Éviter les serviettes en papier et privilégier les éponges naturelles et/ou les chiffons recyclables

COVID-19

- Coordonner les mesures de lutte contre le Covid-19 pour établir un plan durable conformément aux directives en matière de santé et de sécurité
- Privilégier les produits de désinfection portant l'Écolabel Européen
- Acheter des produits fabriqués localement avec des emballages réutilisables
- Acheter en grand conditionnement pour limiter l'emballage et le transport
- Limiter l'utilisation de matériaux jetables, en privilégiant les produits réutilisables et/ou recyclables dans la mesure du possible
- Privilégier l'utilisation de masques certifiés et lavables chaque fois que possible
- Rechercher des entreprises ou des organisations à même de recycler les masques à usage unique

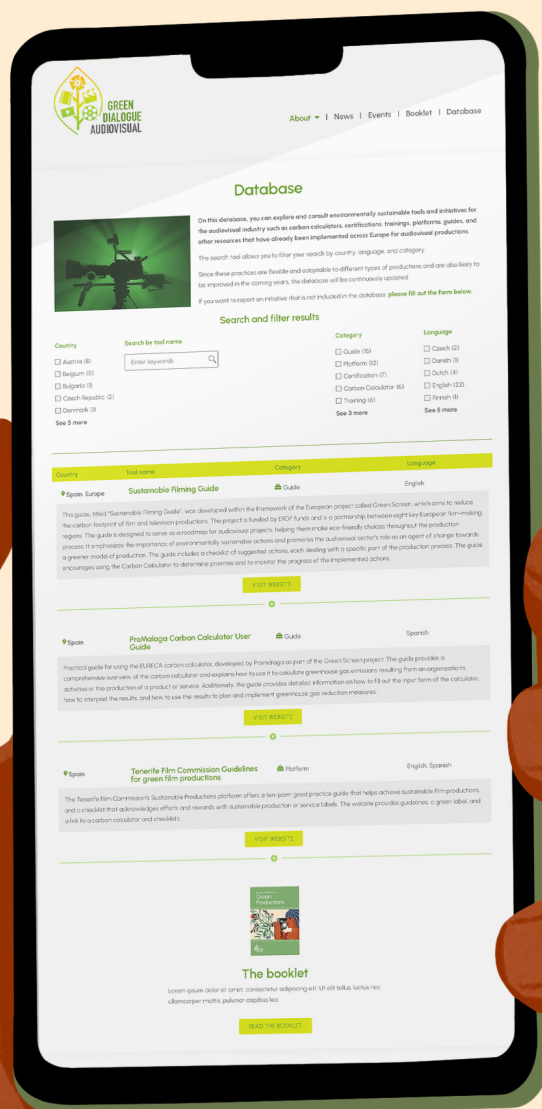


COMMUNICATION

Une communication adéquate est un élément crucial pour atteindre les objectifs de durabilité prévus. Si l'équipe n'est pas constamment informée des pratiques de travail en matière de durabilité, des objectifs, des outils disponibles et du code de conduite, le travail consenti pour créer un plan de durabilité risque de ne pas porter ses fruits. Il est donc essentiel de mettre en place un système de communication adéquat pour que toutes les personnes impliquées dans la production soient conscientes et d'accord sur les objectifs de durabilité et les outils pour les atteindre.

LES ÉLÉMENTS CLÉS À PRENDRE EN COMPTE

- Communiquer activement sur les services, les pratiques et le code de conduite en matière de durabilité
- utiliser des logiciels pour faciliter le flux de travail et éviter l'impression
- Communiquer les mesures de durabilité à l'équipe pendant la pré-production
- Communiquer les mesures réussies pendant le tournage (sur la feuille de service par exemple)
- Être disponible pour parler des difficultés que l'équipe pourrait rencontrer dans son travail en raison des mesures écologiques.



www.greendialogue-av.eu

4 Outils à disposition

Un exercice de cartographie visant à découvrir les outils et pratiques de durabilité qui ont déjà été consolidés dans l'écosystème audiovisuel européen a été réalisé entre 2021 et 2022 et ses résultats sont accessibles au public sur le site greendialogue-av.eu. Ce site web fournit une base de données des ressources identifiées, organisées en 5 grandes catégories différentes pour soutenir les productions dans leur transition verte. Les enregistrements de la base de données peuvent être filtrés en fonction du pays, de la langue et de la catégorie d'outils.

Les outils suivants ont été identifiés dans l'écosystème audiovisuel européen :

Plateformes

Cette catégorie fait référence à des sites web, le plus souvent financés par fonds publics ou appartenant à des institutions publiques, qui proposent un ensemble d'outils et de services destinés à faciliter les productions audiovisuelles grâce à l'adoption de pratiques de travail durables. Ces outils comprennent des lignes directrices, des listes de contrôle, des calculateurs de carbone, des formations, des articles et parfois des liens vers des fournisseurs verts.

Lignes directrices

Il s'agit généralement de publications téléchargeables contenant des orientations en vue d'établir des pratiques de travail durables dans la production audiovisuelle. Elles diffèrent d'un éditeur à l'autre et sont organisées soit en expliquant les principes de la durabilité sur un plateau de tournage, soit en expliquant en détail chaque action à entreprendre dans chaque département cinématographique afin de réduire l'empreinte carbone d'une production.

Calculateurs de carbone

Les calculateurs de carbone sont des outils conçus pour calculer les émissions de carbone globales de toute production audiovisuelle. Il peut s'agir d'outils en ligne, de logiciels hors ligne ou plus simplement de feuilles de calcul Excel avec calculs automatiques. Ceux-ci nécessitent la saisie d'informations telles que le nombre de voyages effectués, le personnel, les activités, la restauration, les effets spéciaux, etc. ; l'outil fournira alors une estimation des émissions de carbone de la production. Il existe différents types de calculateurs de carbone sur le marché : certains sont gratuits, d'autres payants, d'autres encore sont conçus pour tout type de production, d'autres enfin spécifiquement pour un type de production particulier. Il est également important de noter que les différents calculateurs de carbone estiment actuellement les émissions de carbone de différentes manières, ce qui signifie qu'il est possible que deux calculateurs de carbone différents utilisés pour la même production donnent deux estimations différentes. La Commission européenne collabore actuellement avec différentes parties prenantes à la création d'un système commun d'estimation des émissions de carbone qui unifie les systèmes de calcul utilisés par les différents acteurs du marché.

Certifications

Il existe différents types de certifications sur le marché européen. Les certifications sont délivrées par des organismes publics, mais pas exclusivement ; elles sont souvent délivrées par des institutions ou des fonds cinématographiques locaux ou nationaux pour démontrer leur engagement environnemental. Dans certains pays et régions, une certification démontrant l'engagement en faveur de la durabilité est obligatoire pour pouvoir tourner dans un certain endroit. Une telle certification n'est pas obligatoire dans d'autres régions, mais les institutions locales exigent un engagement volontaire en faveur de la durabilité environnementale sur la base de directives (régionales) spécifiques ou de lois locales. Outre les différents types de certifications locales, nationales ou régionales, certaines sociétés de production européennes ont recours à la certification internationale ISO pour démontrer leur engagement en faveur de l'environnement. Les certifications ISO les plus courantes sont :

- ISO 5001 - Management de l'énergie
- ISO 14001:2015 - Système de management environnemental
- ISO 9001/2015 - Management de la qualité

Formation

Différentes organisations proposent un éventail de formations sur la durabilité pour les productions audiovisuelles. Les types de formation disponibles peuvent varier considérablement et être gratuits ou payants. La formation peut porter sur la durabilité en général, sur l'utilisation de calculateurs de carbone spécifiques, sur la manière de devenir consultant ou gestionnaire vert sur le plateau, ou sous la forme de séminaires prodiguant des conseils pratiques en vue de gérer la durabilité sur le plateau.

4.1. Autres ressources

Services de conseil et production verte

Différents services de conseil pour des productions vertes font leur apparition sur le marché européen. Il s'agit principalement de services privés et comprennent :

- **Consultants verts**

Des personnes formées pour conseiller et gérer tous les aspects de la durabilité lors d'une production audiovisuelle (en interne ou en tant que conseillers externes). Il s'agit d'un nouveau rôle dans les productions cinématographiques qui prend de l'ampleur.

- **Sociétés de conseil**

Des entreprises structurées offrant différents ensembles de services aux productions cinématographiques souhaitant entamer leur transition écologique. Les services peuvent comprendre la mise à disposition de consultants verts sur le plateau, le calcul des émissions de carbone, le contrôle de la durabilité des activités de production, la gestion des fournisseurs verts et bien plus encore.

- **Sociétés de production vertes**

Il s'agit d'une nouvelle génération de sociétés de production dont le principe est l'adoption de pratiques de travail respectueuses de l'environnement.

- **Associations**

Associations à but non lucratif aidant les productions qui souhaitent adopter des pratiques de travail durables au niveau local, régional, national ou international. Les services diffèrent d'une association à l'autre.

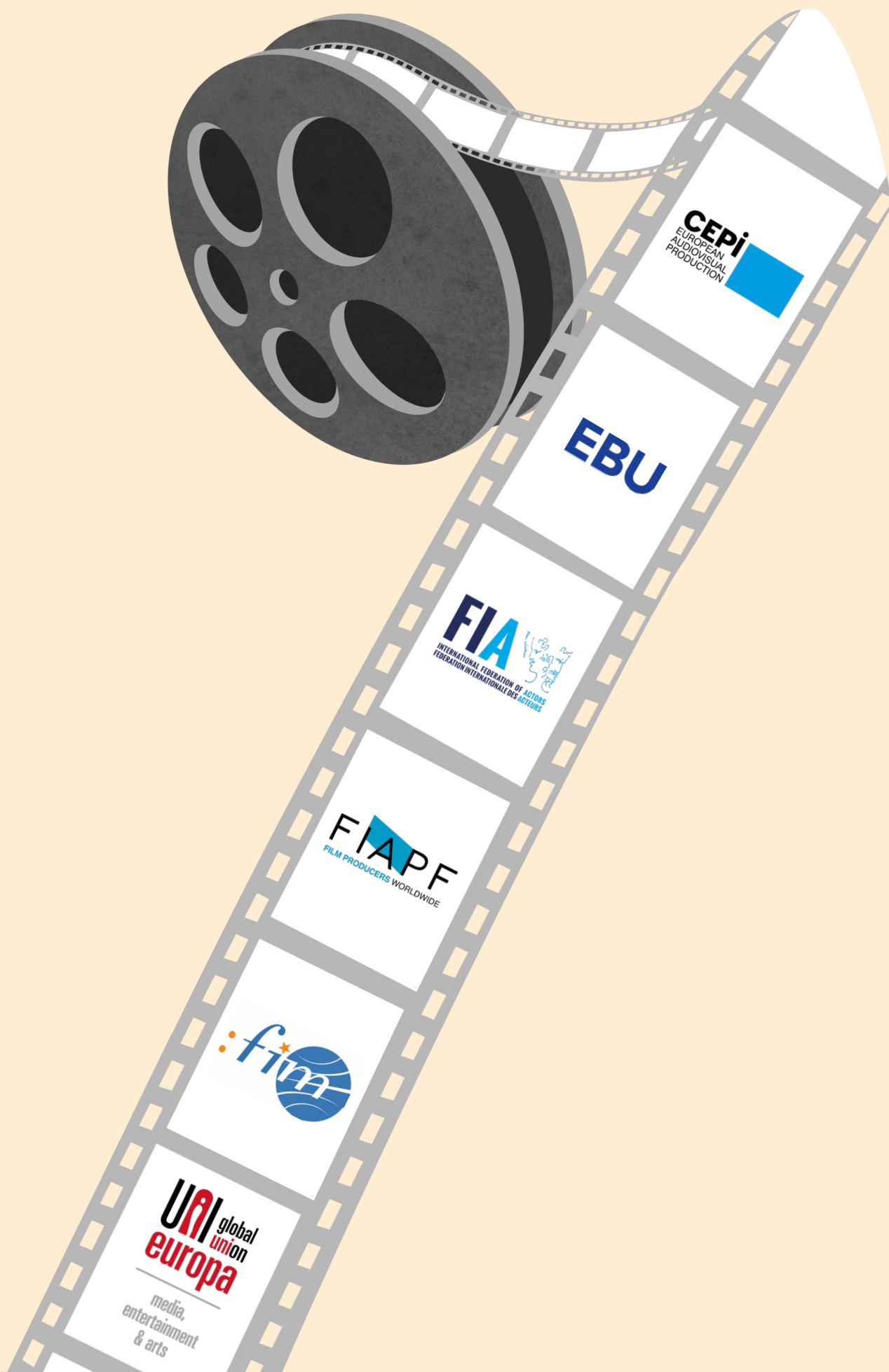
Compensation du carbone

Si l'on sait que toute activité humaine a un impact sur l'environnement et que l'on s'efforce de réduire autant que possible les émissions de carbone, il est important de garder à l'esprit que toutes les émissions ne sont pas évitables. Il existe différents systèmes de compensation des émissions de carbone, dont les deux principaux sont les suivants :

- Planter des arbres par le biais d'une organisation dédiée afin d'absorber les émissions de carbone produites au fil du temps.
- Investir dans des projets visant à développer des infrastructures et des technologies susceptibles de réduire les émissions de carbone dans les régions moins développées du monde.

Il est important de noter que la compensation du carbone doit être utilisée avec prudence et ne doit pas être considérée comme une alternative à la réduction des émissions de carbone provenant de la production. Chacun doit s'engager à réduire son empreinte carbone avant d'envisager la compensation carbone.





5. Crédits

Comité directeur

- Alvisé Giacon, conseiller politique, Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)
- Benoît Ginisty, directeur général, Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)
- Daphne Tepper, directrice politique, section médias, divertissement et arts d'UNI Global Union (UNI MEI)
- Davide Gianluca Vaccaro, Chef de projet, Europe Analytica / Association européenne de la production audiovisuelle (CEPI)
- Dearbhal Murphy, Secrétaire Générale adjointe, Fédération Internationale des Acteurs (FIA)
- Hemini Mehta, chef de projet, Union européenne de radio-télévision (UER)
- Mathilde Fiquet, secrétaire générale, Association européenne de la production audiovisuelle (CEPI)
- Salvatore Columbro, Conseiller politique / Assistant de projet, Association européenne de la production audiovisuelle (CEPI)
- Thomas Dayan, Secrétaire général adjoint, Fédération internationale des musiciens (FIM)

Groupe d'experts

- Annika Bromberg, scénographe, Scen Och Film
- Anthony Muldoon, Screen Producers Ireland
- Detlef Grooss, Musicien, Unisono Deutsche Musik- und Orchestervereinigung
- Fabian Linder, consultant vert, Bundesverband Green Film et TV Consultants Deutschland e.V.
- Hemini Mehta, chef de projet, Union européenne de radio-télévision (UER)
- John Gormley, président de Screen Greening
- Lena Weiss, productrice et PDG, Glitter and Doom Production

Partenaires sociaux

- CEPI, Association européenne de production audiovisuelle
- UER, Union européenne de radio-télévision
- FIA Fédération internationale des acteurs
- FIAPF Fédération internationale des associations de producteurs de films
- FIM Fédération internationale des musiciens
- UNI Europa/EURO-MEI, secteur des médias, du divertissement et des arts

Coordinateurs du projet

- Davide Gianluca Vaccaro, chef de projet et auteur du livret, CEPI
- Daphne Tepper, directrice des politiques, EURO-MEI

Ce livret est un travail collectif des partenaires sociaux, élaboré par Davide Gianluca Vaccaro avec la contribution spécialisée du comité de pilotage et du groupe d'experts.

Des contributions supplémentaires ont été apportée par les membres des partenaires du projet.

Ce livret a été publiée en mars 2023. Il a été réalisée dans le cadre d'un projet intitulé Renforcement des capacités des partenaires sociaux pour relever les défis de la durabilité environnementale dans les productions cinématographiques et télévisuelles (VS/2021/0019)



Ce projet et cette publication ont reçu le soutien de l'Union européenne. La publication reflète uniquement les opinions des auteurs et la Commission européenne ne peut être tenue responsable de l'utilisation des informations qui y sont contenues.

